



EDUQDOG - CENTRE D'EDUCATION CANINE AGREE

10 Traverse Pierre ABONDANCE - SAINT-MENET 13011 MARSEILLE

04 91 43 32 52 - 06 77 48 68 78 - <http://www.eduqdog.com>

383 493 319 R.C.S. MARSEILLE



Frédéric HAMON frederic.hamon13@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée de formation en vue de l'obtention de l'Attestation d'Aptitude

Obligatoire pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère et 2ème catégorie (Article L.211-13-1 du code rural)

Avant de renvoyer votre bulletin, merci de prendre contact avec EDUQDOG par mail ou par téléphone, pour connaître les dates disponibles, les tarifs, et l'organisation.

A remplir LISIBLEMENT et à renvoyer à EDUQDOG accompagné du chèque de règlement libellé à l'ordre d'EDUQDOG.

*Nom :

*Nom de jeune fille :

*Prénom :

*Date de naissance :

*Commune de naissance :

*Adresse de résidence actuelle :

*Téléphone :

Adresse @mail (facultatif) :

Je prévois de venir avec mon chien : OUI NON (entourer votre choix)

* Informations obligatoires

Je demande mon inscription à la prochaine session de formation pour obtenir une Attestation d'Aptitude portant sur l'éducation et le comportement canin, ainsi que sur la prévention des accidents visée à l'article R.211-5-3 du code rural.

Je règle l'intégralité des frais de formation. Le montant de mon inscription ne pourra m'être remboursé, même partiellement, sauf en cas de force majeure dûment justifiée. En cas d'incapacité temporaire, mon chèque sera conservé mais non encaissé, et je resterai inscrit(e) et prioritaire pour la session suivante.

La formation respecte entièrement le programme officiel comprenant une partie théorique (en général le matin) et une partie pratique (après-midi). Prévoir votre repas de midi et des vêtements adaptés. Les chiens ne peuvent être admis **que pendant la partie pratique**; possibilité d'aller les chercher pendant la pause repas. Prévoir laisse, collier + muselière ainsi que la carte d'identification de l'animal.

Pour des raisons de sécurité et de place, il est demandé de ne pas prévoir d'accompagnant lors de la journée de formation, sauf dérogation exceptionnelle.

L'Attestation d'Aptitude n'est délivrée aux participants que s'ils ont suivi entièrement et sérieusement la formation. Une pièce d'identité sera demandée le jour de la formation.

Date :

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ») :

Cadre réservé à EDUQDOG

Emargement Date :

Matin

Après-midi

